



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020**

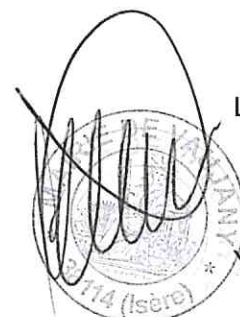
Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 juin 2020

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Bruno AVEQUE, Brigitte ARNAUD, Jean-Luc BASSET, Eric DOURNON, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET, Michel VACCON, Nadine VERNEY et Elvina SAVIOUX

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :
www.mairie-de-vaujany.fr

- Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 19 juin 2020.
- Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel d'activités pour la gestion des équipements en eau potable sur le territoire de la Commune durant l'année 2019 établi par la SAUR.
- Le Conseil Municipal décide d'attribuer l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux d'entretiens des bâtiments communaux (échafaudage, lasure, garde-corps, travaux divers) à la société BATTAGLINO SAS, 503 rue Aristide Bergès – 38340 VOREPPE, pour un montant maximum de 300 000 euros HT sur une durée de trois ans (12 mois renouvelables deux fois).
- Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 au marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction et la modification de remontées mécaniques sur le plateau de Montfrais intervenu avec le groupement d'entreprises MTC / SIONNET Architecte pour un montant de 12 000.00 € HT, portant le montant total du marché à 139 500.00 € HT.
- Le Conseil fixe à 100% les taux pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité pour l'année 2020.
- Le Conseil Municipal crée un poste d'Attaché (catégorie A) à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2020.
- Le Conseil Municipal approuve les propositions du Conseil d'Exploitation de l'Office de tourisme municipal réuni le 17 juin 2020 ;
- Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de l'Office de Tourisme Municipal ;
- Le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition de l'appartement du Vaujaniat entre la Commune de Vaujany et le Syndicat d'Alpage de Montfrais.
- Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public relative à la gestion du Bar restaurant d'altitude « Le Vaujaniat » situé à Montfrais conclu avec la SAS L'ETERLOU.
- Le Conseil Municipal approuve la convention relative à la pratique d'activité de moyenne et de haute montagne à intervenir avec M Bardinet pour la durée de la saison d'été 2020.
- Le Conseil Municipal approuve la convention relative à la pratique de l'équitation à intervenir avec l'association « Ranch de l'Oisans » pour la durée de la saison d'été 2020.
- Le Conseil Municipal approuve la convention relative à la pratique de l'activité VTT à intervenir avec « MCF » de l'Alpe d'Huez pour la durée de la saison d'été 2020.
- Le Conseil Municipal approuve le nouveau tarif à intégrer à la régie de recettes « Pôle Sports Loisirs » existante.
- Le Conseil Municipal approuve la convention avec la SA Coopérative SHERPA pour une durée de 3 ans à compter du 10 décembre 2020 jusqu'au 9 décembre 2023.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager les négociations en vue de l'acquisition de parcelles dans le cadre d'un projet d'aménagement.
- Le Conseil Municipal dénomme la place de l'Etendard comme la place allant du bâtiment le Saphir jusqu'à l'ascenseur panoramique, et délimitée par la route des Combes.



Le Maire,

Yves GENEVOIS